

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 JUIN 2025

NOMBRE :

De conseiller en exercice	28
De présents	24
De votants	27
Pour	27
Contre	
Abstention	

OBJET:

Marché des transports scolaires
et ramassage pour la piscine,
approbation par le Conseil
Municipal du choix du
prestataire retenu;

DELIBERATION:

Publiée le 27 juin 2025

Rendue exécutoire le 27 juin 2025

Adressée au contrôle de légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 27 juin
2025

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie ;

Le : 27 juin 2025

Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 4 juin 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le 11 juin,
Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19 heures 30,
après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace
Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance
plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, PANIEZ Laetitia, BEZIRARD Alban, PACCEU Karine,
LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoit, PREUDHOMME Annie,
PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, HOUZET Lionel, CLOUET Valérie,
DUBURCQ Jean-Pierre, BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT
Christine, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline,
LARD Vanessa, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée ;

Etaient excusés avec procuration, absents :

Monsieur Michael LEROY, procuration donnée à M. Lionel HOUZET,
Monsieur Vincent DOUCHET, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,
Monsieur François BIERVLIET, procuration donnée à M. Ludovic HENZE,
Me Marie-Maud CAMPHYN,

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à
l'article L.2121-5 du CGTC ;

A/ Objet - La présente opération a pour objet l'exécution de prestations de
transports pour trois ans portant sur les transports scolaires, la piscine des
établissements publics et privés d'Erquinghem-Lys. Le pouvoir adjudicateur
est la commune d'Erquinghem-Lys - Hôtel de Ville -Place du General de
Gaulle - 59193 ERQUINGHEM LYS.

La consultation autorisée par délibération du Conseil Municipal
N°20252603DEL8M01 en date du 26 mars 2025, est lancée sous forme de
procédure adaptée.

B/ Economie Générale – Publicité et envoi du dossier de consultation- L'avis
d'appel public a été lancé à la publication dans le journal d'annonces légales
« La Voix du Nord », le 25 avril 2025 et le dossier de consultation, a été mis
en ligne sur la plate de dématérialisation des appels d'offres « SYNAPSE »,
sur le site de la commune le 25 avril 2025.

Un rappel de l'avis d'appel public a été fait à divers prestataires par courriel,
le 19 mai 2025.

C/ Mode de Passation - Le marché est passé après une procédure adaptée.
La durée du marché ou délai d'exécution est de trois ans, du 1^{er} septembre
2025 au 31 août 2028. Les conditions d'obtention des renseignements
d'ordre juridique, économique, financier et technique de la consultation ont
été fixées dans le cahier des charges qui fait office de règlement de
consultation (CCAP, CCTP).

C'est l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction du détail des
prix à fournir dans les bordereaux, qui sera retenue.

D/ Compte-rendu du déroulement de la procédure - Considérant la
délibération adoptée lors de la séance d'installation du Conseil Municipal le
24 mai 2020, Monsieur le Maire est autorisé à prendre toute décision
concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des
marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs
avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUIN 2025

NOMBRE :	
De conseiller en exercice	28
De présents	24
De votants	27
Pour	27
Contre	
Abstention	

Approbation résultat marché des transports scolaires, P.2

Fort de cette décision, Monsieur le Maire fait publier dans le journal d'annonces légales « La Voix du Nord », sur la plate-forme d'annonces et de dématérialisation des marchés publics « SYNAPSE », l'avis d'appel public et le dossier de consultation.

Le 30 mai 2025, date limite de remise des offres, les Sociétés SLEMBROUCK et CATTEAU ont soumissionnées.

Selon le classement des offres en fonction des bordereaux de prix transmis, c'est la candidature de la société SLEMBROUCK qui est retenue.

E/ Conclusion –

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité, le choix du prestataire pour le marché des transports scolaires, selon les modalités définies dans le cahier des charges qui fait office de règlement de la consultation.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces administratives et comptable inhérente à ce marché.

L'entreprise soumissionnaire dont l'offre n'a pas été retenue sera informée par voie électronique.

Le prestataire se verra notifier le marché par voie électronique, à l'issue de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal 11 juin 2025.



Visa de la secrétaire de séance
Madame Alizée GRATIEN

